



ST PERAY le 12 juillet 2014.

Chers Amis et sympathisants colo.

Je vous invite cette année à vous mobiliser, en tenue, pour participer à une cérémonie exceptionnelle d'hommage rendue à ROMANS, aux 52 Tirailleurs sénégalais qui ont largement contribué à la 1<sup>ère</sup> libération de la ville le 22 août 1644 (**bulletin réponse à remplir et à renvoyer**).

Cette cérémonie dont nous sommes les co-organisateurs, aura lieu, **le samedi 23 août, à 11 heures** au Monument aux Morts de ROMANS, sur les boulevards, (parking de la place Jean JAURES).

Elle comportera:

- un dépôt de gerbes, un hommage aux Morts, des allocutions,
- le dévoilement d'une plaque dédiée aux 52 Tirailleurs sénégalais,
- l'hymne de l'Infanterie de Marine, La Marseillaise

À l'issue de la cérémonie, apéritif offert par la Municipalité, suivi pour ceux qui le désirent d'un repas à « La Martinière » à Montélier, auquel participeront un certain nombre d'invités qui nous ont aidés pour préparer cette manifestation.

**Déroulement :**

- 11 h : Début de la cérémonie :
- 12 h apéritif (L'hôtel de ville se trouve près du Monument)
- 13 h repas au restaurant *La Martinière*.

*À bientôt le plaisir de se retrouver. Et qu'au Nom de Dieu ! Vive la Coloniale !*  
colonel (er) Maurice MICHEL

Voici le menu retenu à 26 €

*Foie gras, rouelle de suprême farcie et son accompagnement, fromage sec ou frais à la crème, trilogie de pâtisseries et sorbet.*

*Boissons : Café, Vin (Cotes du Ventoux, rosé et rouge).*

.....  
À renvoyer.

**BULLETIN RÉPONSE.**

**Bulletin à retourner pour le jeudi 14 août 2014 dernier délais**

à

Pierre Yves HENAFF « Le Val d'Azur » Escalier B 11 rue Pierre Semard 26800 PORTES lès VALENCE.

NOM :

Prénom :

**Participera Ne participera pas à la cérémonie du 23 août 2014 (1)**

**Participera Ne participera pas à l'apéritif.**

**Participera Ne participera pas au repas (26 Euros) . Il sera accompagné de                      personnes. (1)**

Ci joint un chèque bancaire CCP de                      Euros (2) à l'ordre de « TDM DRÔME-ARDECHE ». (1).

(1) Rayer la mention inutile. (2) Compléter.